



**Programme de travail pour la présidence de la Rhénanie-Palatinat
au XIX^e Sommet de la Grande Région 2023/2024**

Über Grenzen hinweg: Gemeinsam in der Großregion unsere Zukunft sichern

Au-delà des frontières: assurer ensemble notre avenir en Grande Région

À partir de janvier 2023 et pour deux ans, la Rhénanie-Palatinat assurera la présidence du Sommet de la Grande Région.

La pandémie de COVID-19 et les mesures de confinement qui l'ont accompagnée ont mis la coopération transfrontalière à rude épreuve. Dans la Grande Région, la restauration des contrôles aux frontières du 16 mars au 15 juin 2020, que beaucoup ont perçue comme une fermeture des frontières, a eu un impact direct sur la cohabitation et le quotidien de nombreux travailleurs pendulaires et habitants des régions proches de la frontière. Pendant la pandémie, la Grande Région a répondu à ces enjeux en intensifiant la coopération et en utilisant davantage les outils numériques. Les partenaires ont mis en place des formats hebdomadaires d'échange d'informations; des patients ont été transférés au sein de la Grande Région afin d'améliorer leur prise en charge, et des dérogations ont finalement pu être instaurées pour les travailleurs frontaliers.

Avec plus de 250 000 travailleurs frontaliers, la Grande Région est la région transfrontalière avec le plus grand nombre de travailleurs frontaliers de l'UE. Aujourd'hui encore, les travailleurs frontaliers doivent faire face quotidiennement à un certain nombre d'obstacles, comme les différences entre les systèmes nationaux de sécurité sociale, les régimes fiscaux et les systèmes juridiques. Des structures comme la Task Force Frontaliers et l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi (OIE) peuvent fournir de précieuses informations à ce sujet. En proposant des solutions concrètes et en préparant les informations statistiques nécessaires, ils représentent un élément clé de la coopération au niveau de la Grande Région.

Mais la Grande Région ne doit pas seulement être considérée comme une région d'emploi; il s'agit aussi d'une région culturelle, scientifique et éducative, et il est important de l'envisager dans sa globalité. Il faut donc promouvoir la coopération dans les zones frontalières dans tous les domaines de la vie, afin de développer une région vivante dans laquelle la coopération est formalisée et structurée dans tous les domaines de la vie quotidienne.



Événements obligatoires et cadre organisationnel

Le programme de travail de la présidence rhénan-palatine couvre, outre les rendez-vous obligatoires déjà fixés par le Sommet, diverses manifestations et projets.

La présidence de la Rhénanie-Palatinat débute après le Sommet du 31 janvier 2023 et durera près de deux ans, jusqu'en décembre 2024. Pendant cette période, un sommet intermédiaire ainsi qu'une soirée au coin du feu, prévus pour le second semestre 2023, permettront d'approfondir l'action commune à venir et de réfléchir au sommet de fin de présidence, qui aura lieu en décembre 2024.

Pendant la présidence sarroise et française du Sommet, la traditionnelle Journée de la Grande Région a dû être annulée à cause de la pandémie. Elle sera à nouveau célébrée sous la présidence de la Rhénanie-Palatinat. En 2024, la Maison de la Grande Région fêtera ses 25 ans, et le Secrétariat du Sommet célébrera son dixième anniversaire. La Journée de la Grande Région et ces deux anniversaires feront l'objet d'une grande fête à Esch-sur-Alzette, au Luxembourg.

Le programme de travail pour la présidence rhénan-palatine s'inscrit pour l'essentiel dans la continuité des travaux menés jusqu'à présent par la Grande Région et la précédente présidence française. Dans ce cadre, la coopération avec les ministères compétents de Rhénanie-Palatinat et les organisations interrégionales de la Grande Région joue un rôle crucial.

Au niveau opérationnel, la mise en réseau des groupes de travail entre eux sera renforcée, en impliquant notamment le Comité économique et social de la Grande Région (présidence rhénan-palatine en 2023/2024, Chambre des métiers de Trèves) et en mettant en place un réseau avec les groupes de travail de la Conférence du Rhin supérieur. Un échange plus étroit avec le Conseil parlementaire interrégional (CPI) est également envisagé. Il est prévu que les responsables des groupes de travail de la Grande Région se rencontrent une à deux fois par an. La première réunion devrait avoir lieu le 25 mai 2023 à Trèves. Il est en outre prévu d'inviter régulièrement des représentants de différentes organisations et instances interrégionales aux réunions des Représentants personnels afin d'améliorer l'échange mutuel. Les communes jouent un rôle important dans la coopération transfrontalière au sein de la Grande Région. La présidence rhénan-palatine souhaite développer et renforcer la coopération avec les réseaux concernés, comme Euregio SaarLorLux+ et QuattroPole.

Par ailleurs, les groupes de travail de la Grande Région doivent participer plus activement à la mise en œuvre du programme de travail de la présidence du Sommet. Pour cela, cette dernière assurera un suivi continu des groupes de travail.



Les travaux du Sommet s'accompagnent de réunions au niveau politique. Des conférences ministérielles sectorielles préparent les décisions du Sommet.

Axes thématiques et priorités de la présidence rhénan-palatine du Sommet

■ Approvisionnement en énergie

L'invasion russe de l'Ukraine et ses conséquences sur l'approvisionnement énergétique de l'Europe ont mis en évidence la dépendance de l'Europe vis-à-vis du gaz russe et ont donné de l'élan à une coopération intra-européenne renforcée en matière d'énergies renouvelables et durables. Les efforts visant à trouver des alternatives portent entre autres sur l'hydrogène. Le 15 novembre 2022, le gouvernement du Land de Rhénanie-Palatinat a présenté une étude sur l'hydrogène accompagnée d'une feuille de route, qui aborde également les potentiels transfrontaliers. Toutefois, pour exploiter ce potentiel, il est nécessaire de mettre en place un marché et une infrastructure communs entre les partenaires. Pour la Grande Région, l'approvisionnement énergétique durable et sûr sera l'un des thèmes importants de la présidence rhénan-palatine du Sommet. Sous l'égide du Groupe de travail Énergie, avec le soutien du Secrétariat du Sommet et la participation du CPI et du CESGR, un groupe de travail identifiera les structures existantes, les initiatives et les projets déjà en place et les domaines où l'on peut intensifier la coopération transfrontalière. La Rhénanie-Palatinat collaborera étroitement avec les services responsables de l'énergie dans la Grande Région.

Projets concrets:

- Sommet Énergie et Hydrogène pour présenter et discuter des résultats communs et conclure des accords.



■ **Coopération renforcée en matière de protection civile**

Les inondations catastrophiques de 2021 ont mis en évidence la dimension régionale des situations de danger communes, qui rendent l'approche transfrontalière immanente. La présidence rhénan-palatine du Sommet placera le développement de la coopération en matière de protection civile au cœur de ses travaux.

Le Sous-groupe de travail Protection civile et sapeurs-pompiers doit être rebaptisé en allemand afin de préciser la dénomination du sujet.

Avec ses cinq sous-groupes de travail Coopération policière, Prévention de la criminalité, Protection civile et sapeurs-pompiers ainsi que Sécurité routière et Coopération policière opérationnelle, le Groupe de travail Sécurité et prévention est une plateforme importante de la coopération transfrontalière pour le maintien de la sécurité intérieure dans l'ensemble de la Grande Région.

La présidence rhénan-palatine du Sommet souhaite redynamiser la coopération entre les partenaires en matière de protection civile. Alors qu'il existe déjà de nombreux bons exemples de coopération transfrontalière en cas de sinistres majeurs, on observe encore des lacunes réglementaires entre les partenaires, en particulier pour la coopération en cas de sinistres de petite et moyenne ampleur. Il s'agit de les identifier et de travailler de manière ciblée pour les combler à échéance raisonnable. En outre, il est souvent nécessaire d'amender les accords existants, par exemple l'accord sur les services de secours entre la France et l'Allemagne concernant la région frontalière entre le Grand Est, la Sarre et la Rhénanie-Palatinat. Il faudra également exploiter les synergies existantes sur ce sujet.

Projets concrets:

- Réactivation et réorganisation du Sous-groupe de travail Protection civile et sapeurs-pompiers du Sommet de la Grande Région, sous présidence rhénan-palatine pour la période de la présidence du Sommet. La poursuite des travaux du projet Interreg V A Grande Région INTER'RED s'inscrit également dans ce cadre;
- Pour ce faire, événement de lancement au niveau technique en 2023 (« Sommet de travail de la protection civile transfrontalière en Grande Région »);
- Création d'une matrice de tous les accords bilatéraux et multilatéraux existants en matière de protection civile; identification des lacunes et établissement d'une feuille de route pour les étapes nécessaires à l'achèvement d'une protection civile transfrontalière opérationnelle.



■ Mobilité

La mobilité, et notamment le développement des transports en commun, fait également partie des priorités de la présidence du Sommet. Nulle part ailleurs en Europe, la mobilité transfrontalière n'est aussi importante que dans la Grande Région, dont les composantes se trouvent dans quatre États différents. La mobilité est un défi important dans la Grande Région, et constitue une condition essentielle pour l'atténuation du changement climatique au-delà de nos frontières, pour une intégration efficace de l'espace économique, pour la promotion du marché du travail et de l'emploi transfrontalier ainsi que pour le rapprochement culturel et social. Il est donc important que les services chargés de la mobilité dans les cinq régions, avec la participation du Groupe de travail Transport et des institutions actives dans le secteur de la mobilité, comme le CESGR et le CPI, élaborent et conviennent d'une stratégie de mobilité commune avec le soutien du Secrétariat du Sommet. Les thématiques élaborées seront largement débattues lors d'un congrès de la mobilité de la Grande Région en 2024, et des décisions communes seront prises pour préparer leur mise en œuvre dans une perspective d'avenir.

Projets concrets:

- De 2023 à 2025: création d'un modèle de transport commun pour la Grande Région, basé sur une enquête et couvrant tous les modes de transport, en s'appuyant sur les travaux préliminaires réalisés dans les régions partenaires francophones, et qui servira de base aux concepts de politique des transports et d'aide à la planification;
- De 2023 à 2025: élaboration d'une stratégie de mobilité commune pour la Grande Région, fondée sur une enquête et couvrant tous les modes de transport, en se basant sur les expériences et les travaux préparatoires du plan national de mobilité luxembourgeois PNM 2035, sur les expériences des régions partenaires francophones, sur les expériences rhénan-palatines avec le Deutschlandticket et la planification des transports régionaux, et sur les travaux préliminaires du Groupe de travail Transport;
- Étude des possibilités de création d'un tarif transfrontalier dans la Grande Région, notamment sur la base des expériences du PNM 2025 (LUX) et du Deutschlandticket ainsi que des offres transfrontalières existantes dans la Grande Région;



- 2023: présentation à Trèves des nouvelles rames utilisables en transfrontalier pour la ligne ferroviaire express Trèves-Thionville-Metz;
- 2024: lancement du projet de train direct Trèves-Thionville-Metz en deux heures;
- De 2024 à 2025: mise en service de la nouvelle liaison du bassin versant de la Moselle vers Luxembourg via Trèves (Trierer Weststrecke) et planification d'une liaison Intercity continue jusqu'à Cologne;
- 2024: Congrès Mobilités de la Grande Région.

■ Santé

Le Bade-Wurtemberg, la Rhénanie-Palatinat, la Sarre et la Région Grand Est ont signé le 27 novembre 2020 un pacte d'assistance mutuelle pour renforcer la coopération et la coordination transfrontalières.

S'appuyant sur l'expérience acquise lors de la première vague de COVID-19, les partenaires contractuels ont l'intention de créer un espace de santé commun dans la région frontalière franco-allemande. Ils souhaitent lancer des initiatives et des projets conjoints dans le domaine de la santé, développer la communication transfrontalière et mettre en place une concertation à long terme sur les questions de santé. Les instances existantes de la Conférence du Rhin supérieur et du Sommet de la Grande Région assument une tâche importante dans la mise en œuvre de ce projet.

Le pacte sanitaire transfrontalier devrait être concrétisé et étendu à l'ensemble de la Grande Région. L'objectif est de continuer à assurer une prise en charge sanitaire efficace de la population. Un espace de santé commun dans la Grande Région doit comprendre une offre de soins médicaux et infirmiers couvrant l'ensemble du territoire. Celle-ci doit être organisée selon les ressources financières et humaines à disposition. En fin de compte, il s'agit d'explorer les possibilités de coopération entre les prestataires de soins de santé afin de mettre en commun les capacités et de surmonter les problèmes et les conséquences de la pénurie de personnel qualifié et des questions de financement. Parallèlement, l'objectif est d'organiser les soins de santé de manière suffisamment flexible pour pouvoir faire face à des situations soudaines, inattendues ou massives.

Projets concrets:

- Création d'un Observatoire interrégional de la santé.



▪ **Marché du travail**

La transformation du monde du travail représente également un défi central pour le marché de l'emploi transfrontalier dans la Grande Région. Pendant la présidence rhénan-palatine du Sommet, le contenu des structures œuvrant avec succès dans le domaine du marché de l'emploi transfrontalier, par exemple l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi, la Task Force Frontaliers et le Groupe de travail Marché du travail, sera davantage axé sur les défis actuels que sont la transformation et la conservation de la main-d'œuvre qualifiée.

Projets concrets:

- Pour ce faire, il est notamment prévu d'organiser un atelier de réflexion et de renforcer la coopération entre les groupes de travail et les projets concernés au sein de la Grande Région.

▪ **Sport**

Au cours des dernières années, le sport a toujours représenté un élément important de la coopération transfrontalière entre les municipalités et les organisations sportives. En étroite collaboration avec le Pool interrégional européen du sport, le Groupe de travail Sport de la Grande Région soutient des actions, des projets et des mesures transfrontalières dans le domaine du sport associatif, du sport grand public, du sport scolaire et du sport de loisirs. La Rhénanie-Palatinat en assume la présidence et se chargera de mettre en œuvre différents projets sportifs en collaboration avec le ministère compétent et l'Académie européenne du sport de Trèves. Il est prévu d'apporter un soutien financier aux projets mentionnés.

Projets concrets:

- Fairplay Tour 2023/2024;
- Coupe d'athlétisme des clubs 2023 à Trèves;
- Coupe de natation sous forme du Tournoi des 4 villes en 2023;
- Randonnée de découverte 2023/2024;
- Circuit de découverte à vélo 2023/2024.



■ Science et recherche

Le Groupe de travail Enseignement supérieur et recherche, composé de représentants des administrations et des institutions scientifiques de la Grande Région, fait office de plateforme pour échanger des expériences et promouvoir des idées et des mesures innovantes. Il soutient des projets comme le réseau universitaire et scientifique de l'Université de la Grande Région (UniGR) et renforce ainsi le rôle de la Grande Région en tant que « laboratoire d'innovation » dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche sur ce territoire.

De plus, comme lors de la dernière présidence du Sommet, la Rhénanie-Palatinat mise sur une étroite collaboration avec les jeunes créatifs de l'Université technique de Trèves (*Fachhochschule Trier*). La mise en œuvre de certains projets avec l'Université technique de Trèves est prévue pour 2023 (« Femmes de la Grande Région », « Mission aérienne Grande Région », « La musique connecte »). Ceux-ci sont issus du projet « RLP75 Intermedial », dans le cadre duquel différents projets ont été conçus sur les thèmes « 75 ans de Rhénanie-Palatinat » et « Grande Région et Europe » dans le cadre d'une série de séminaires au sein de la filière Design intermédia de l'Université technique de Trèves.

Projets concrets:

- Appel à candidature et remise du Prix interrégional de la science 2024 avec le soutien du Groupe de travail Enseignement supérieur et recherche;
- Appel à candidature et attribution du Soutien interrégional à la recherche 2024 avec le support du Groupe de travail Enseignement supérieur et recherche.

■ Formation

Depuis 2003, le programme Schuman permet aux élèves allemands de la 7^e à la 10^e et à leurs homologues de la Grande Région d'approfondir leurs connaissances de la langue du pays voisin et d'avoir un bon aperçu de la culture et de la vie quotidienne de l'une des régions partenaires. Les séjours individuels dans la région partenaire favorisent en outre l'autonomie et la confiance en soi et transmettent des compétences clés de l'apprentissage interculturel. L'échange se déroule de façon consécutive, c'est-à-dire que les élèves sont accueillis chacun pour deux semaines dans la famille d'accueil et à l'école du partenaire. Tous les ans, un total d'environ 1000 élèves de toute la Grande Région postulent pour



bénéficier de cette mesure, organisée et coordonnée conjointement par les administrations scolaires de Bruxelles, Nancy, Luxembourg, Sarrebruck et Trèves.

Le Groupe de travail Éducation et formation de la Grande Région soutiendra et encouragera un projet d'éducation formelle et non-formelle dans le cadre du programme Interreg VI Grande Région, qui a pour but d'intensifier la coopération entre les établissements d'enseignement de la Grande Région afin de soutenir les jeunes dans leur processus d'apprentissage pour qu'ils puissent devenir des citoyens actifs et démocratiques, ainsi que de futurs acteurs compétents sur le marché du travail de la Grande Région, de l'Europe et du monde.

Projets concrets:

- Célébration du 20^e anniversaire du programme de mobilité Schuman le 10 mars 2023 avec les partenaires de la Grande Région au Centre européen Robert-Schuman à Scy-Chazelles;
- « Culture de la diversité: ouverture aux identités sexuelles et de genre dans les écoles de la Grande Région », 14 mars 2023;
- « Vivre et apprendre ensemble », projets scolaires transfrontaliers: sur Internet et avec une journée en présentiel en mai 2024;
- Game Day: les élèves de la Grande Région jouent ensemble, en ligne ou en présentiel; pas de date fixée à ce jour.

Jeunesse

Les jeunes jouent un rôle important dans le développement des régions frontalières. Pour leur permettre leur participation, il faut créer des espaces où ils peuvent communiquer entre eux et avec les institutions et où ce dialogue a lieu régulièrement. Par ailleurs, des séminaires communs et des réunions d'associations de jeunes des régions partenaires sur des sujets en lien avec l'Europe offrent la possibilité d'organiser des rencontres dans des formats hybrides.

Projets concrets:

- Forum jeunesse 2024.



■ Environnement, atténuation du changement climatique et économie circulaire

La protection de l'environnement et l'atténuation du changement climatique ne connaissent pas de frontières politiques, juridiques ou régionales. Par conséquent, la coopération transfrontalière est également décisive au sein de la Grande Région si nous souhaitons relever les défis liés au changement climatique et à ses conséquences ainsi qu'à la pollution de l'air et du sol par les transports, l'industrie et l'agriculture. Les sécheresses et les inondations, les dommages causés aux forêts, les perturbations de l'équilibre écologique des cours d'eau, la pollution des nappes phréatiques, la perte de biodiversité ou encore les polluants dans l'air menacent la nature et l'environnement et, par conséquent, la santé humaine. Il s'agit notamment de lutter contre les transports illégaux de déchets (par exemple les déchets textiles mal déclarés et d'autres délits environnementaux transfrontaliers).

L'échange d'expériences et de bonnes pratiques dans tous les domaines liés à la protection de la nature, du climat et de l'environnement est au cœur de la coopération dans ce domaine au sein de la Grande Région. La prévention de la perte de biodiversité et des dommages à l'écosystème, ainsi que la création d'une conscience pour le développement durable chez les habitants, restent des objectifs permanents. Le traitement et les représentations des données en matière de pollution atmosphérique actuelle au niveau transfrontalier est un service déjà à la disposition des habitants de la Grande Région. Un projet sur la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments à haute efficacité énergétique fait l'objet d'une étude au sein du groupe de travail, ainsi que de nombreuses autres mesures.

En ce qui concerne l'économie circulaire, la priorité sera désormais accordée au secteur du bâtiment, aux marchés publics et à la mise en place d'une économie circulaire pour les plastiques. Ces domaines recèlent un potentiel particulièrement élevé pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Un autre objectif est de déterminer et d'exploiter le potentiel des déchets et résidus biogènes, tant sur le plan des matériaux que de l'énergie.

Pour atteindre ces objectifs, les processus d'innovation transfrontaliers seront également intensifiés afin de permettre d'utiliser les ressources plus efficacement et de saisir les opportunités offertes par la bioéconomie. La coopération transfrontalière dans le domaine du recyclage et la détermination de modèles d'affaires susceptibles d'accélérer la transition vers une économie circulaire sont importantes pour tendre vers une économie plus circulaire et plus efficace en termes de ressources au sein de la Grande Région. Trois sous-groupes de travail spécialisés sont rattachés au Groupe de travail Environnement: Natura 2000 / biodiversité, « Qualité de l'air et Économie circulaire.



Projets concrets:

- GREATER GREEN: Dans le cadre de la mise en place du métacluster de technologies environnementales GREATER GREEN, qui s'est achevée avec succès fin 2020 et qui a mis en réseau pendant quatre ans les acteurs des technologies environnementales de toute la Grande Région, les partenaires se sont engagés à poursuivre leur coopération. L'objectif est de soumettre une demande lors de la première série d'appels à projets d'Interreg. Pour la Rhénanie-Palatinat, la Hochschule de Trèves / Umweltcampus Birkenfeld et Ecoliance Rheinland-Pfalz e. V. sont impliqués dans le projet GREATER GREEN + et ont déposé une demande de subvention.

■ Développement territorial

Le projet « Schéma de développement territorial de la Grande Région » (SDTGR), soutenu par le programme Interreg V A Grande Région pour la période de janvier 2018 à décembre 2021, doit aboutir à un processus de mise en œuvre partagé par l'ensemble des acteurs de la Grande Région afin de favoriser l'innovation dans la Grande Région en identifiant les problématiques et les opportunités. Celles-ci découlent des dynamiques de développement socio-économiques continues et de la définition d'une stratégie intégrée polycentrique et transfrontalière qui vise à accroître l'attractivité et la compétitivité de la Grande Région. Les résultats du SDTGR ont été présentés en février 2022. Il convient de souligner le diagnostic précis de la situation dans l'espace de coopération, l'identification des défis liés au développement territorial, l'émergence d'une stratégie de développement territorial partagée par tous les partenaires et le développement de 35 idées de projets.

La phase pilote de deux ans du concept de développement infra-régional de la vallée de la Haute Moselle, avec la mise en place d'un management régional basé dans la zone LEADER du Miselerland, est à présent terminée. La conclusion de nouveaux accords jusqu'en 2030 entre les partenaires luxembourgeois, sarrois et rhénan-palatins marque le début de la pérennisation du projet au sein du programme de coopération européen Interreg VI Grande Région. La vallée de la Haute Moselle y est désormais reconnue comme un espace fonctionnel tel que l'entend l'objectif politique 5 et peut elle-même lancer et gérer des appels à projets. Les idées de projets conçues dans le cadre de la stratégie de mise en œuvre continueront à être concrétisées; de nouveaux projets vont être mis au point.



Projets concrets:

- Cérémonie de clôture et de lancement avec réunion du comité de pilotage suivie d'une conférence de presse, marquant la fin de la phase pilote de deux ans et le début de la nouvelle ère de pérennisation du projet au sein du programme de coopération européen Interreg VI Grande Région (date prévue: 9 février 2023 à Schengen);
- Conférence ministérielle sectorielle Aménagement du territoire pour la mise en œuvre du SDTGR.

■ Culture

La coopération culturelle transfrontalière a pour mission de mettre en valeur la richesse et la diversité de la culture de la Grande Région ainsi que de renforcer et de structurer le dialogue transfrontalier entre les acteurs culturels à l'échelle de la Grande Région.

Projets concrets:

- Poursuite du projet « Destins de la Grande Région »: pour découvrir la Grande Région à travers des personnalités et des histoires concrètes. Outre des exemples historiques, des acteurs contemporains y jouent aussi un rôle;
- Mise en place d'un programme baptisé « Artist in Residence » pour promouvoir la scène musicale: l'objectif est de développer les contacts existants sur la scène musicale transfrontalière. Les jeunes créateurs de musique de la Grande Région sont soutenus dans leur carrière, notamment par le biais de bourses, d'ateliers ou de prestations scéniques;
- L'Été culturel 2023 en Rhénanie-Palatinat sera placé sous la devise « Boussole européenne: cap à l'ouest ». L'ouverture officielle de l'Été culturel 2023 aura lieu du 12 au 14 mai à Trèves.



■ Agriculture et forêts

Les activités dans le domaine de l'agriculture et de la forêt doivent se concentrer sur l'intensification de l'échange de connaissances ainsi que sur le renforcement des réseaux existants et, le cas échéant, sur la création de nouveaux réseaux sur les thématiques suivantes:

- La numérisation dans l'agriculture et la viticulture;
- Renforcer le transfert de connaissances et la coopération dans le domaine de la viticulture, en accordant une attention particulière à la coopération transfrontalière autour de la Moselle (en incluant la Belgique, dont la zone de production est en plein développement);
- Renforcer la recherche et le transfert de connaissances autour de l'impact du changement climatique sur les forêts et leurs services écosystémiques;
- Mise en œuvre de la nouvelle Politique agricole commune (PAC) dans la Grande Région;
- Promotion de la recherche et du transfert de connaissances dans le domaine de la construction respectueuse du climat avec des matières premières renouvelables au cycle de vie efficace (comme le bois) dans le cadre de l'alliance Klimabündnis Bauen.

Projets concrets:

- Juin 2023: congrès de deux jours sur la numérisation dans l'agriculture, conférences spécialisées avec la participation de partenaires luxembourgeois, belges et français. Date prévisionnelle: 29-30 juin 2024, lieu: Trèves;
- 3^e trimestre 2023 : événement transnational sur le bâtiment avec des matières premières renouvelables au cycle de vie efficace dans la Grande Région ;
- Début 2024: événement sur la coopération transfrontalière dans la viticulture de la Moselle avec la participation de Terroir Moselle (projet Interreg en préparation: «Des exploitations viticoles résilientes face au climat et viables dans la Grande Région grâce à l'échange de connaissances et à une étroite coopération»), le cas échéant dans le cadre de la Fête des vins de Moselle avec la participation du Luxembourg et de la France (et éventuellement de la Belgique);
- Mai-juin 2024: événement sur la nouvelle PAC dans l'Eifel, échange sur les premières expériences en matière de mise en œuvre, points de départ pour des corrections ou



des améliorations à venir, éventuellement adoption d'une déclaration politique commune (en fonction des discussions au sein du Groupe de travail Agriculture et forêts, cela pourrait prendre la forme de la Charte de la ruralité dans une version actualisée, un projet inachevé de la présidence sarroise);

- Excursion de deux jours du groupe de travail dans un office forestier proche de la frontière sur les thèmes de la rémunération des services écosystémiques et du changement climatique en forêt;
- Présidence du Groupe de travail Agriculture et forêts: le Groupe de travail Agriculture et forêts doit, dans le domaine de l'agriculture, reprendre les thèmes principaux mentionnés ci-dessus, pérenniser les échanges à ce sujet et être impliqué dans la préparation des événements cités précédemment. En outre, l'on peut aborder d'autres sujets d'actualité et établir un échange entre les membres de la Grande Région. Il s'agirait notamment:
- De mettre à jour des thèmes déjà traités par le passé («Grandes cultures et élevage en Grande Région» et «Production laitière en Grande Région»),
- D'évaluer la stratégie phytosanitaire de l'UE.

Pour le secteur forestier, la Charte de la forêt reste la principale ligne d'action. De manière plus concrète, on peut travailler sur le thème « Bourse d'emploi transfrontalière et initiative pour la relève ».

■ Europe

Depuis le 1^{er} Sommet, qui a eu lieu en 1995, les partenaires de la Grande Région ont pour ambition commune de créer un espace de coopération intégré pour les habitants, l'économie et les régions. La coopération transfrontalière est le moteur de l'intégration européenne, et ce n'est pas pour rien que la Grande Région est souvent qualifiée de laboratoire de l'Europe.

Avec toute la complexité et la richesse d'un espace composé de cinq régions issues de quatre États, la Grande Région se positionne au cœur de l'Europe et se pose en moteur de la coopération territoriale européenne pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

En coopérant sur des plateformes suprarégionales, comme la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) et la plateforme des GECT du Comité des régions, les acteurs de la



Grande Région peuvent échanger autour de leurs expériences et de leurs projets phares, mais aussi profiter de l'expérience d'autres eurorégions et communautés de travail en Europe et ainsi mettre en commun leurs connaissances, voire réaliser des projets ensemble. Le GECT Secrétariat du Sommet accompagne ces travaux.

La Grande Région partage une partie de son territoire avec les espaces de coopération transfrontaliers voisins. Cela concerne notamment la Conférence du Rhin supérieur, reliée à la Grande Région par le sud de la Rhénanie-Palatinat (Palatinat-du-Sud); l'Euregio Meuse-Rhin, avec une zone de chevauchement dans la Communauté germanophone de Belgique et la Province de Liège; l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, reliée à la Grande Région par la Wallonie, et l'Union Benelux. La présidence rhénan-palatine du Sommet continuera à approfondir les contacts existants.

Projets concrets:

- Réunions de travail entre le Secrétariat du Sommet et le Secrétariat de la Conférence du Rhin Supérieur;
- Réunion des responsables des groupes de travail avec les groupes de travail de la Conférence du Rhin supérieur et du BENELUX;
- Afin d'accroître la notoriété et la visibilité de la Grande Région, un événement est prévu en 2024 à la représentation du Land de Rhénanie-Palatinat à Bruxelles.